



ORLEANS
Technopole

La Lettre

Octobre 94 • La Technopole Nature • N° 6

Un DESS Banques et Assurances à l'Université d'Orléans

■ Ce nouveau DESS propose à des spécialistes de la finance d'approfondir leurs connaissances en techniques de production et de commercialisation des services financiers dans le domaine de la banque et de l'assurance.

Il s'adresse à des étudiants titulaires d'une maîtrise d'économie comportant des enseignements en banque et finance ou, après examen par une commission d'équivalence, à des diplômés de grandes écoles ou diplômés étrangers de fin de second cycle possédant des acquis significatifs en techniques financières et bancaires.

Il a pour objectif de rompre la segmentation des formations "ingénierie financière" et "marketing".

☎ Mme Lavigne : tél. 38 41 70 26.

... et un DESS Droit et Gestion du Patrimoine Privé.

■ Ce DESS prépare à la gestion juridique du patrimoine dans les différentes branches du droit privé, de la fiscalité et des finances. Il vise plus particulièrement les secteurs banques, assurances et immobiliers et peut participer à la spécialisation des notaires et avocats.

Il s'adresse aux étudiants titulaires d'une maîtrise en droit option "droit privé", ou de diplômés à dominante autre que juridique en prévoyant éventuellement un complément de formation ou, dans le cadre de la formation continue, à des personnes justifiant d'au moins cinq ans de pratique professionnelle dans l'un des domaines de la gestion du patrimoine privé.

☎ Mme Morançais-Demeester :
tél. 38 41 73 63.

Université d'Orléans :

la croissance et l'ouverture.

■ Notre Université accueillera près de 17 000 étudiants au cours de l'année scolaire 1994-95. Sa croissance se poursuit donc après une formidable période d'expansion qui a vu depuis la rentrée 1987 le doublement des effectifs d'étudiants, représentant une progression plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale. Le positionnement géographique de notre Région et les politiques volontaristes de déconcentration et d'aménagement du territoire expliquent grandement cette croissance. Nous prévoyons 20 000 étudiants dès 1997 et plus de 22 000 à l'horizon 2000.



Ce développement de l'Université est conforté par des plans de construction sans précédent, impliquant l'État et les Collectivités Territoriales (schéma "Université 2000", 11^e Contrat de Plan État-Région). Il s'est traduit au cours des quatre dernières années par une "explosion" des formations offertes (50 % de formations nouvelles de plus en plus professionnalisées).

Mais ces éléments positifs ne doivent pas masquer certaines difficultés, car l'Université se trouve régulièrement confrontée aux graves problèmes du suivi des moyens (personnels, équipement, fonctionnement).

L'Université d'Orléans s'est toujours attachée au développement conjoint de la recherche et des formations. En effet, il ne peut y avoir de situation pérenne sans une étroite association enseignement-recherche. À cet égard, deux objectifs sont permanents : le renforcement des équipes de chercheurs à la fois en personnel et en équipement ; l'intensification à tous les niveaux des relations et des coopérations avec les partenaires : laboratoires et organismes de recherche, collectivités, entreprises.

Quelques chiffres permettent d'illustrer ces collaborations : en 1993, l'Université a travaillé avec 100 partenaires économiques différents pour un montant de contrats supérieurs à 13 millions de francs.

Dans ce contexte, l'Université attache de plus en plus d'importance à sa présence et à son action au sein d'Orléans Technopole dont la vocation est de favoriser cette synergie : "enseignement supérieur - recherche - entreprises". C'est en particulier la raison de l'implantation des locaux du Service Universitaire des Relations Économiques (SURE) au sein même de la Technopole.

Cette présence est significative et témoigne de notre volonté de travailler avec nos partenaires dans une véritable démarche technopolitaine. Nous sommes convaincus que tous ces efforts accomplis en commun sont porteurs d'avenir et profitables à tous. Continuons sur cette voie, c'est notre vœu le plus cher.

Didier Billard,
Président de l'Université d'Orléans

Deux nouveautés au SUFOC.

Une "Maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion" (MIAGE) forme en un an à la mise en œuvre, au contrôle et à la conception des systèmes informatiques. Elle s'adresse à des demandeurs d'emploi ou salariés justifiant d'un diplôme de niveau Bac + 2 en informatique et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans en informatique.

Un "DUT d'Informatique" d'une durée d'un an forme des informaticiens capables de concevoir, réaliser, de mettre en œuvre et de maintenir les systèmes informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs. Il s'adresse à des demandeurs d'emploi ou salariés, justifiant d'un diplôme de niveau Bac + 2 ou Bac + expérience professionnelle de trois à cinq années minimum.

☎ Jean Gilbert : tél. 38 41 71 80.

III^e Journée des Pôles d'Excellence.

Le DESS Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université d'Orléans organisera en juin 1995 sa 3^e journée de travail, sur les divers aspects de la fonction "logistique". Durant l'année, 50 étudiants réaliseront une recherche sur les thèmes juridiques, commerciaux, financiers, économiques, organisation de la logistique et présenteront leurs travaux lors de cette journée.

Ils ont besoin des acteurs de la logistique pour réaliser des analyses pertinentes de l'activité. Si vous êtes intéressés par ces études, merci de bien vouloir vous manifester auprès de l'IAE d'Orléans.

☎ Mme Désiront, tél. 38 41 70 28.

Création d'entreprise.

La société COFOB (Centre d'Innovation à Orléans-La Source) est spécialisée dans le traitement informatique des données issues d'instruments de mesure pour l'industrie ou la science. À partir de ces données, elle réalise des traitements mathématiques (analyse et simulation de phénomènes physiques, repérage de valeurs significatives...) ou statistiques, aboutissant à des outils et logiciels d'aide à la décision (tests automatiques, graphiques en 2 et 3D, messages et commandes interactives...).

L'offre de COFOB : conseil et programmation d'applications spécifiques, formation des responsables de l'informatique industrielle, maintenance. Elle complète l'offre de sociétés telles que Tektronix et distribue le logiciel de mathématique HiQ.

☎ Jean-Pierre Benoist : tél. 38 69 80 82.

La Technopole par l'exemple.

Il n'est pas facile de comprendre ce qu'est une technopole : un site, une démarche, de la communication ?

Chacun a en tête la référence Sophia Antipolis et sa surprenante expansion sur les collines d'Antibes.

Et que veut-on dire lorsque l'on parle de démarche technopolitaine à Orléans ?

Pourquoi l'ensemble des partenaires économiques et politiques sont-ils réunis dans la mise en œuvre de cette démarche basée sur l'innovation et le renforcement des relations entre l'enseignement supérieur, la recherche, les entreprises ?

Il nous a paru intéressant d'expliquer le travail d'Orléans Technopole par l'exemple.

À l'occasion de l'Assemblée Générale d'Orléans Technopole, des enseignants, des chercheurs, des responsables d'entreprises et de collectivités viendront témoigner des actions qu'ils mènent dans le cadre de la technopole, au service du développement d'Orléans, du Loiret et de la Région Centre.

☎ Olivier Jouin : tél. 38 69 80 98.

Venez partager la dynamique technopolitaine !

Réservez dès aujourd'hui votre fin de journée le

**Mardi 8 novembre 1994
de 17h à 19h30**

dans l'Auditorium des Parfums Christian Dior*

L'Assemblée Générale sera précédée, à 15h, d'une table ronde sur le thème : "La place d'Orléans dans le développement du Bassin Parisien".

* Parfums Christian Dior : 1, rue d'Enfer à Saint-Jean-de-Braye.



ORLÉANS
Technopole

Présentation du projet Super D.A.R.N. le 14 octobre

Entre 80 et 500 km d'altitude, il existe une région de l'espace appelée l'ionosphère, où la plupart des atomes et molécules sont ionisés. Cette ionisation est principalement due au rayonnement solaire. Par nature (rotation de la terre, champ magnétique terrestre, champ magnétique interplanétaire...) les régions polaires sont le lieu de très nombreux phénomènes dus aux relations entre la terre et le soleil (aurores boréales...).

Ainsi, pour comprendre les interactions entre le soleil et la terre, une observation permanente de l'ionosphère de ces régions est nécessaire. Pour cela, l'utilisation d'un radar haute fréquence (8-20 MHz) cohérent est particulièrement bien adaptée.

Un réseau international de radars de ce type, encerclant les pôles, est en train de se mettre en place : c'est le projet Super

D.A.R.N. Ce réseau permettra de surveiller les courants ionosphériques sur une grande échelle spatiale, avec une faible résolution temporelle.

La participation française, conduite notamment par le LPCE (Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement), s'est traduite par l'installation d'un radar en Islande. Pour optimiser les mesures effectuées, ce type de radar peut être piloté à distance par un micro-ordinateur et notamment à partir d'Orléans.

Le 14 octobre à 14h30 au LPCE, après une présentation du projet Super D.A.R.N., une démonstration du pilotage de ce radar sera faite par le principal investigateur français de ce projet J.-P. Villain.

☎ J.-P. Villain, CNRS d'Orléans :
tél. 38 51 52 87.

Lettre d'information éditée par l'association "Orléans Technopole" : Centre d'Innovation 2, rue Léonard-de-Vinci, 45072 Orléans cedex 2, tél. 19.33-38.69.80.98, fax 19.33-38.69.80.42
Directeur de la publication : Jean-Pierre Sueur - © Dépôt légal : 10/94. N° ISSN : en cours
Rédaction : CCI du Loiret, tél. 38.77.77.86 et Les Éditions Spirales, tél. 38.54.32.33
Photos : CCI, Jean Puyo - Réalisation : Les Éditions Spirales - Papier 100 % sans chlore

Le Domaine de l'Orme sort de sa coquille...

Le Domaine de l'Orme est une entreprise de production d'œufs située à Neuvy-en-Sullias (Loiret). Elle a connu un développement spectaculaire au cours des vingt dernières années. La "poule aux œufs d'or" consiste depuis trois ans à produire en plus des "œufs-coquille", des œufs pasteurisés sous forme liquide utilisés dans l'industrie agroalimentaire. La conquête de ce nouveau marché a été rendue possible par l'embauche d'un jeune technicien supérieur entrant dans le cadre d'une convention Cortechs (lire encadré).

Avec ses 160 000 poules pondeuses et un chiffre d'affaires de près de 30 millions de francs en 1992, le Domaine de l'Orme aurait pu se contenter de rester l'un des leaders du marché traditionnel de "l'œuf-coquille". Filiale du groupe Progal (Senders), l'essentiel de sa production est distribué en grandes surfaces sous la marque "Domaine de l'Orme".

Toutefois, soucieux de se diversifier, ses responsables se sont intéressés au début des années 90 à la transformation sous forme liquide de leur production d'œufs frais. Cette décision s'appuyait sur une étude de marché qui montrait qu'il n'existait pas encore en région Centre de producteurs d'œufs liquides alors que la demande (industrie agroalimentaire) était latente.

À l'époque, ce créneau de l'œuf liquide semblait porteur puisque l'utilisation de l'œuf-coquille commençait à être déconseillée (respect des normes d'hygiène) aux gros consommateurs d'œufs.

Les Conventions Cortechs.

- À qui s'adresse les conventions Cortechs ?

Jacky Tripeau (CCI du Loiret) : - Généralement aux PME-PMI qui souhaitent mettre en place un projet technologique innovant pour développer ou diversifier leurs activités et qui n'ont pas les moyens d'embaucher un ingénieur confirmé.

- Que leur proposez-vous ?

- De recruter pour une durée déterminée ou indéterminée un jeune technicien supérieur qui aura les compétences de mettre en place leur projet et d'en assurer le suivi. Ce technicien bénéficiera de l'aide d'un laboratoire, d'une formation en parallèle et d'un accompagnement de ses premiers pas dans l'entreprise.

- C'est ce qui s'est passé au Domaine de l'Orme ?

- Oui, l'intégration de Thierry Souquet est pour nous un modèle du genre. C'est Nora Monthuis, conseillère technologique en agroalimentaire, à la Chambre Régionale d'Agriculture, qui a facilité le recrutement du jeune technicien. Thierry Souquet a pu être épaulé dans ses recherches par le laboratoire Senders et a suivi un stage de formation sur "la conduite d'un projet".

Pour le domaine de l'Orme, cette diversification passait par l'embauche d'un technicien supérieur maîtrisant les techniques les plus modernes. Pour trouver ce renfort, la CCI et la Chambre Régionale d'Agriculture furent consultées. L'intervention de leurs techniciens a facilité la démarche qui a débouché sur l'embauche de Thierry Souquet.

Originaire du sud-ouest, ce jeune technicien supérieur (Bac + 2) était âgé à l'époque de moins de 26 ans et pouvait ainsi bénéficier d'une convention Cortechs (lire par ailleurs). Avec l'arrivée de Thierry Souquet, le Domaine de l'Orme a investi 3,5 millions de francs pour installer cette chaîne futuriste qui permet de casser mécaniquement les œufs, de les pasteuriser et de les conditionner sous forme liquide dans des conteneurs.

Ce pari technologique et économique a été payant puisque cette production a trouvé ses débouchés : sur les 70 millions d'œufs commercialisés en 1993, 20 l'ont

été sous forme liquide.

Les perspectives sont bonnes : l'objectif 1994 de 1 000 tonnes vendues sous forme liquide par le Domaine de l'Orme sera atteint et la barre a été placée à 1 500 tonnes pour 1995.

Aux clients locaux que sont notamment les principales biscuiteries du département, s'ajoutent désormais des clients d'autres régions comme des producteurs de charcuterie de Dordogne ou de l'Yonne.

Trois ans se sont écoulés depuis l'embauche de Thierry Souquet et de "renfort", il est passé au statut de "pilier" de l'entreprise. La réussite du processus qu'il a mis en place est pour beaucoup dans cette "promotion".

L'entreprise se félicite d'avoir permis "l'éclosion" de ce jeune talent.

☎ Domaine de l'Orme :

45510 Neuvy-en-Sullias, tél. 38 58 04 90.



Le Domaine de l'Orme : l'œuf avec ou sans coquille.

Mode d'emploi.

Ce système associe quatre partenaires :

- un technicien supérieur possédant un D.U.T. ou un B.T.S., âgé de moins de 26 ans et désirant entreprendre une formation au développement technologique ;
- une entreprise disposée à embaucher le technicien sur un contrat à durée déterminée ou indéterminée pour travailler sur un projet innovant ;
- un centre de compétences qui assure l'encadrement du projet ;
- un conseiller technologique qui assure le suivi et la coordination.

Avantages pour l'entreprise : une subvention forfaitaire est attribuée à l'entreprise pour une durée d'un an. Elle couvre environ la moitié du coût salarial du technicien (charges sociales comprises), soit 68 000 F HT.

☎ Jacky Tripeau, CCI Loiret : tél. 38 77 77 70 et CCI Centre : tél. 38 43 19 90.

Le SIRITT du 17 au 19 novembre.

Le Salon de l'Innovation et des Transferts de Technologies, qui aura lieu à Bourges du 17 au 19 novembre, organise avec le Réseau de Diffusion Technologique les "rendez-vous technologiques", le vendredi 18 novembre.

Au cours d'entretiens individuels, les responsables d'entreprises pourront être conseillés, en toute confidentialité, sur le développement de leur entreprise ou sur des thèmes techniques bien précis, par certains membres du Réseau.

L'ANVAR, la DRIRE, la CRCI, la Région Centre, la CCI du Cher, la CRAC, la Chambre Régionale de Métiers, l'ADEME, l'ARIST, ATIREC, le CETIM, le CRITT Productique, le CRITT Z3T, JINOVE et l'Université d'Orléans participent à l'opération.

☎ SIRITT : tél. 48 57 80 51.

Modernisation des PMI.

L'État et la Région, dans leur volonté d'encourager l'investissement productif, proposent une aide : le FDPMI. Le Fonds de Développement de petites et moyennes industries est une subvention qui permet de financer de 7,5 à 15 % des investissements en matériels de production pour des entreprises inférieures à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 140 millions de francs et qui n'appartiennent pas à un groupe ne respectant pas ces conditions.

☎ Stéphane Thomas, DRIRE :
tél. 38 41 76 19

Marc Nannarone, Région Centre :
tél. 38 54 12 12.

L'automne du CETIM.

Le Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM) organise deux conférences, lors du SIRITT de Bourges le 18 novembre prochain consacrées aux différentes méthodes et techniques de réduction des coûts en usinage par coupe et à la mise en conformité des machines et équipements de travail.

A Orléans, le 8 novembre, le CETIM propose une demi-journée d'information sur le thème de l'organisation et de l'exploitation des données techniques. Il assure enfin des stages de formation durant tout l'automne.

☎ Renée Peyramaure : tél. 38 69 60 61.

Les 3 missions de Gérard Besson.

Gérard Besson vient d'être nommé Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie pour trois ans renouvelables. Ses trois principaux axes de travail concernent la Recherche (fédérer et faire

naître de nouveaux pôles), le transfert de technologie et l'aide aux entreprises et enfin la culture scientifique et technique où un effort important d'information devra être entrepris pour faire connaître et reconnaître l'importance et la qualité du monde de la recherche dans la Région.

Au delà de ces missions, les premiers dossiers traités par le nouveau DRRT seront Super-Lure et la relocalisation des laboratoires de la Région Parisienne.

☎ Gérard Besson, DRIRE : tél. 38 66 09 54.

Viscosité du verre.

Le verre chauffé subit la "fusion pâteuse" avant de devenir liquide. Jusqu'à présent, le verre, même le plus dur, n'était pas un solide, mais un "liquide infiniment visqueux". Ian Farnan, chercheur au CNRS (Centre de recherche sur la physique des hautes températures, Orléans) a mis le doigt sur la différence entre verre liquide et verre solide : les atomes de silicium cessent brusquement d'effectuer un lent aller-retour entre deux

combinaisons chimiques distinctes. Il existe bel et bien une "transition vitreuse" et "on a identifié le processus atomique qui distingue le verre du liquide". Cette découverte doit déboucher sur une meilleure élaboration des matériaux dont fait usage l'électronique de pointe.

☎ Daniel Tinot, CNRS : tél. 38 61 76 06.

Communiquez...

Les membres du comité de rédaction de la Lettre sont les relais privilégiés de vos informations. N'hésitez pas à les appeler :

- Alain Souché, CCI : tél. 38 77 77 87
- Jacky Tripeau, CCI : tél. 38 77 77 70
- Alain Bertho, UPL : tél. 38 62 36 41
- Daniel Tinot, CNRS : tél. 38 61 76 06
- A.-M. Dubois, SURE : tél. 38 41 71 74
- François Laporte, RDT : tél. 38 69 80 96
- Patrick Parayre, ANVAR : tél. 38 69 80 01
- Olivier Jouin, OT : tél. 38 69 80 98.

L'Agenda Technopolitain.

Du 10 au 23 octobre à St Jean de la Ruelle : Exposition de culture scientifique et technique présentée dans le cadre de "Sciences dans la Ville". Intitulée "Créatures artificielles", cette exposition invite les visiteurs, de façon ludique, à réfléchir sur la place des nouvelles technologies.

☎ Mairie de St Jean de la Ruelle : tél. 38 43 97 43.

20 octobre au Parc des Expositions d'Orléans : Rendez-vous pour "La Tribune Régionale de l'Action Commerciale/Entreprise" proposé par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie. L'impératif d'efficacité commerciale en 1994 sera au centre des débats de la manifestation.

☎ CRCI Centre : tél. 38 43 19 90.

26 octobre à la CCI du Loiret : Réunion du Club de Pro de la CCI sur le thème "De l'organisation traditionnelle à l'organisation intégrée" avec témoignages d'entreprises.

☎ CCI du Loiret : tél. 38 77 77 70.

7 et 8 novembre à Orléans, Blois, Tours : Rencontres simultanées dans les trois villes sur le thème du "traitement des images", organisées par la Société Française des Électriciens et Électroniciens.

☎ E.S.P.E.O., Jacques Thiel : tél. 38 41 73 57.

8 novembre à Orléans : Assemblée Générale d'Orléans Technopole.

☎ Orléans Technopole : tél. 38 69 80 98.

17 novembre à Tours : "Les Rendez-Vous de l'Europe", journée de rencontre à destination des entreprises avec des représentants des institutions européennes et la présentation des principaux serveurs de banques de données. Remise des "Trophées de l'Entreprises" 94 au Centre Vinci.

☎ EIC, Bernard Cottin : tél. 38 54 58 58.

CRCI Centre : tél. 38 43 19 90.

Du 17 au 19 novembre à Bourges : Salon de l'Innovation et des Transferts de Technologies (SIRITT 94) au Pavillon des Expositions. 6 000 visiteurs et 100 exposants professionnels sont attendus à ce salon qui entend construire son avenir autour de l'interface entre les différents secteurs industriels.

☎ SIRITT 94 : tél. 48 57 80 51.

Début décembre à Orléans : 6^e Forum de la Création à la CCI du Loiret. un rendez-vous désormais incontournable pour tous les acteurs de la création d'entreprise.

☎ CCI du Loiret : tél. 38 77 77 66.